

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Direction Générale de la Population et de l'Entr'aide

Sous-Direction des Naturalisations

AMPLIATION

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Du décret dont la date est indiquée ci-après, portant naturalisation, réintégration, libération des liens d'allégeance, etc..., a été extrait ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Est naturalisé Français :

NOM et 1 ^{er} PRÉNOM, LIEU de NAISSANCE (nom du conjoint et nom de jeune fille pour les femmes mariées)	DATE de naissance			Date du décret et indicatif de l'acquisition				Référence du dossier	Rési- dence
	Jour	Mois	An	Jour	Mois	An	Indi- catif		
KAUFMAN NEE ZADNER . DOBRA POLOGNE	21	05	15	04	03	49	NAT	9849 X 48	75

Pour ampliation :

Le Directeur Général de la Population et de l'Entr'aide,

Emmanuel RAIN